

## Communiqué de presse

### **Appel à Projets industriels d'avenir 16 millions d'euros d'aide accordés à 8 projets dans le domaine de l'alimentation fonctionnelle sur mesure, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), opéré par Bpifrance**



**Paris – le 25 avril 2016 – Dans le cadre de l'action « Projets industriels d'avenir (PIAVE) » du Programme d'investissements d'avenir, 8 projets ont été retenus au titre de la thématique « Produits innovants pour alimentation sûre, saine et durable – aliments fonctionnels et sur mesure ». Ces projets ont pour objectif commun de favoriser la mise sur le marché de produits à forte valeur ajoutée en réponse aux attentes des consommateurs et à l'évolution des besoins alimentaires dans le monde.**

Les 8 projets retenus, sur un total de 21 projets candidats, représentent 54 millions d'euros de dépenses en recherche et développement et en investissements. Ils sont accompagnés par une enveloppe de 16 millions d'euros d'aides au titre du Programme d'investissements d'avenir.

#### **Les projets lauréats :**

**ECONUTRICAKE**, porté par la société MOULIN, chef de file : il s'agit d'un projet collaboratif qui associe les partenaires académiques AGIR et ONIRIS. C'est un projet d'écodéveloppement industriel de produits de boulangerie nutritionnels dont l'objectif est de concevoir, développer et mettre sur le marché des biscuits, pâtisseries et pains de mie diététiques. Les clients visés sont les enfants, les adolescents et les personnes à risque de maladies cardio-métaboliques et/ou désirant réduire leurs apports en sucre, matières grasses et plus particulièrement en acides gras saturés ainsi qu'en sel. Ces produits sont destinés à restaurer l'équilibre alimentaire de populations à risque.

**HAPEA FACTORY**, porté par la société OLYGOSE : c'est un projet d'investissement industriel pour la production d'ingrédients innovants issus de la filière de raffinage du pois. Ce projet se situe en aval de la filière du raffinage du pois, qui génère de l'amidon et des protéines végétales solides, et apporte de nouvelles perspectives de valorisation du sérum de pois, coproduit liquide faiblement valorisé à ce jour. Le caractère innovant et différenciant des produits développés est lié à leur origine végétale (non OGM, sans lactose) et également aux procédés brevetés mis en œuvre. OLYGOSE est la seule société proposant ce type de produit à ce jour.

**KING TREE**, porté par la société KING TREE : le projet concerne la création d'une unité de production et de commercialisation d'extrait aqueux de bois de châtaignier français riche en polyphénols, en vue de son utilisation en alimentation-santé animale et humaine. Les tanins de châtaignier ont des propriétés intéressantes en utilisation par la voie digestive. Ils ont un effet protecteur des protéines présentes dans la ration dont ils permettent une meilleure valorisation par les animaux d'élevage. Ils ont un effet protecteur sur les parois intestinales et sont une aide à la substitution des antibiotiques en élevage.

**LIFES**, porté par le groupe LESAFFRE : Le projet LIFeS (Levains Innovants Fonctionnels) a pour ambition de développer des levains nouvelle génération qui permettront d'intégrer aux pains, des fonctionnalités organoleptiques, technologiques, nutritionnelles et fonctionnelles. Les solutions qui seront développées s'adressent plus particulièrement aux personnes qui pour des raisons de santé suivent des régimes alimentaires spécifiques et qui à ce titre, nécessitent une alimentation sur mesure. Ce projet de recherche d'une durée de 2 ans, sera suivi d'une phase de développement industriel en France et permettra ainsi la création d'une centaine emplois d'ici 2020.

**MIRAI**, porté par YOOJI : il s'agit d'un projet de développement de moyens industriels et de recherche pour des aliments infantiles, nutritionnellement adaptés et pratiques d'utilisation. La diversification alimentaire est recommandée mais force est de constater que les enfants, dès leur plus jeune âge, peuvent être exposés à une alimentation non équilibrée et nutritionnellement non adaptée. YOOJI veut développer de nouveaux procédés pour mettre sur le marché une gamme d'aliments facile d'usage répondant aux besoins de consommation des enfants de 18 mois et plus, et aussi passer d'une production aujourd'hui « quasi artisanale » à une production industrielle en construisant une usine performante pour ces gammes nouvelles.

**PALOMINA**, porté par la société LESAFFRE : il vise le développement d'une gamme de protéines natives de levure comme nouveaux ingrédients fonctionnels en alimentation humaine et animale. En nutrition animale, ils peuvent remplacer une partie des sources de protéines végétales souvent importées et contribuer à réduire l'impact environnemental de la production de viande, ainsi que contribuer au bien-être et à la santé des animaux. En alimentation humaine spécialisée, ils contribuent à la santé grâce à l'apport nutritif équilibré de la levure, en particulier pour les séniors et les nourrissons, en proposant une source de protéines concentrées à intégrer aux formules. Enfin, en alimentation humaine courante, ils permettent l'amélioration des qualités nutritionnelles et organoleptiques des plats sans protéines animales.

**PROFOOD**, porté par COPALIS INDUSTRIE : il s'agit d'un projet d'investissement et de restructuration industrielle pour la production d'ingrédients innovants issus des coproduits de la pêche. L'entreprise détient une expertise différenciante, brevetée, dans les procédés d'hydrolyse enzymatique permettant l'obtention d'hydrolysats de protéines biodisponibles, à haute valeur ajoutée. Il lui faut créer un outil adapté à l'industrialisation des nouveaux procédés développés pour la fabrication d'ingrédients de qualité et de fonctionnalités améliorées. Ce projet permettra de positionner l'entreprise sur les marchés à plus haute valeur ajoutée en respectant des critères d'hygiène et de qualité élevés pour servir des marchés tels que la cosmétique ou la nutraceutique, voire l'industrie pharmaceutique.

**PROVEG**, porté par la société TRIBALLAT NOYAL : il a pour objectif d'explorer de nouvelles voies de développement de procédés propres et innovants afin d'obtenir des ingrédients et des produits finis à haute valeur ajoutée à base de soja et de chanvre, destinés à la nutrition et à la santé humaines. Il vise la mise au point d'une gamme de protéines végétales issues du soja et du chanvre sans étape d'extraction par solvant et aussi l'utilisation des protéines végétales développées afin d'élaborer une gamme de produits alimentaires innovants.

#### **À propos du PIA (Programme d'investissements d'avenir)**

Le Programme d'investissements d'avenir, piloté par le Commissariat général à l'industrie (CGI), a été doté de 47 milliards d'euros, dont plus de 36 milliards ont déjà été engagés depuis 2010, sur six axes stratégiques majeurs pour la France de demain :

- l'enseignement supérieur et la formation
- la recherche et sa valorisation
- la modernisation industrielle
- le développement durable
- l'économie numérique
- la santé et les biotechnologies.

### À propos du PIAVE (Projets industriels d'avenir)

L'appel à projets du PIAVE s'adresse aux projets qui s'inscrivent dans la démarche des 9 solutions de la Nouvelle France industrielle.

Il concerne deux types de projets :

- les travaux de R&D et d'industrialisation,
- les travaux visant à renforcer la compétitivité de filières stratégiques françaises.

Ces projets doivent bénéficier à plusieurs petites et moyennes entreprises (PME) ou entreprises de taille intermédiaire (ETI) indépendantes et démontrer un apport concret et déterminant à la filière et à sa structuration. Ils doivent en outre impliquer une activité industrielle et démontrer une autonomie à terme vis-à-vis du soutien public.

Pour être éligibles, les projets doivent présenter un programme comportant un minimum de dépenses de 3 M€ et avoir une thématique porteuse de perspectives d'activité et d'emploi :

- qui correspond à une ou plusieurs solution de la Nouvelle France industrielle, notamment dans le cadre de la mise en œuvre d'une feuille de route validée par le Comité de pilotage des 9 solutions ; dans ce cas, le projet doit être porté par une entreprise quelle que soit sa taille. Dans un consortium elle peut associer d'autres entreprises, des laboratoires ou des établissements de recherche ;

- qui correspond à un des objectifs d'un des comités stratégiques de filière ; le projet peut alternativement être porté par une structure fédérant plusieurs entreprises, voire une entité représentative des entreprises de la filière (telle une fédération professionnelle, un GIE, une association...).

Une enveloppe de 305 M€ sera affectée à l'action « Projets industriels d'avenir » (« PIAVE ») sous formes d'aides d'État (subventions et avances remboursables).

### À propos de Bpifrance

**Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres.

**Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

**Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) – <http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

### Contact presse :

**Nathalie Police**

Tél. : 01 41 79 95 26

[nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr)